

Arrêté fixant la composition de la Commission Paritaire d'Établissement (CPE) de l'université de Franche-Comté

LA PRESIDENTE

Vu le décret n°99-272 du 6 avril 1999 modifié, relatif aux commissions paritaires d'établissement des établissements publics d'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté électoral relatif à l'élection des représentants des personnels à la commission paritaire d'établissement ;

Vu l'arrêté fixant la représentation des femmes et des hommes au sein de la Commission paritaire d'établissement en vue des élections professionnelles ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement du scrutin organisé du 1^{er} au 8 décembre 2022

ARRETE

Article 1

Les membres de la commission paritaire d'établissement dont les noms suivent sont nommés pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2023.

Article 2

Sont nommés en qualité de représentants de l'administration :

Titulaires	Suppléant(e)s
La Présidente de l'université	La Vice-Présidente CFVU
Le Vice-Président du CA	Le Directeur de l'UPFR SPORT
Le Vice-Président chargé des Relations Humaines et Sociales	Le Directeur de l'Observatoire
Le Directeur Général des Services	Le Directeur de l'UFR SANTE
La Directrice des Ressources Humaines	Le Directeur de l'UFR SJEPG
La Directrice des services financiers	Le Directeur de l'UFR ST
Le Directeur de l'UFR SLHS	La RSA de l'UFR SLHS
Le Directeur de l'UFR STGI	Le RSA de l'IUT Nord FC
Le Directeur du CLA	La RSA de l'UFR STGI
Le Directeur de l'IUT Besançon Vesoul	Le RSA du CLA
Le Directeur de l'IUT Nord Franche-Comté	La RSA de l'IUT Besançon Vesoul
La Directrice du Service Commun de la Documentation	La responsable du service BIATSS
Le Responsable des Services Administratif de l'UFR SJEPG	Le RSA du SCD
La responsable du BES	Le Directeur du SUP-FC
Le Responsable des Services Administratif de l'UFR ST	Le RSA de l'INSPE
Le Responsable des Services Administratif de l'UFR SPORT	La Directrice de la DREIF
Le Responsable des Services Administratif de l'UFR SANTE	La responsable du service pilotage

Article 3

Sont nommés en qualité de représentants des personnels :

Corps	Cat	Titulaires	Suppléant(e)s	Organisations syndicales
ITRF	A	Kevin VAN KEULEN	Emmanuelle BRUNOL	SNPTES / UNSA
ITRF	A	Mohamad DAMAGE	Philippe SIGNORET	CGT FERC Sup
ITRF	B	Fabrice MUSSY	Emmanuel LAURENT	SNPTES / UNSA
ITRF	B	Caroline AMIOT	Anne PEIGNEY	SNPTES / UNSA
ITRF	C	Farida DJELKHIR	Stéphanie PARDO	SNPTES / UNSA
ITRF	C	François CREUSARD		SNPTES / UNSA
AENES	A	François PARDO	Nathalie MENGUY	tirés au sort
AENES	A	Muriel MENGET	Thierry LIEGEOIS	tirés au sort
AENES	B	Marie-Dominique L'HOTE	Cécile ADAMI	FSU – CGT FERC Sup
AENES	B	Marie-Pascale BEHRA	Patricia VERNIER	FSU – CGT FERC Sup
AENES	C	Catherine AYMONIER	Sandra GUILLOT	tirées au sort
AENES	C	Christelle ROBBE	Myriam RAVESKI	tirées au sort
BIBLIO	A	Christian VIERON-LEPOUTRE	Hélène POUILLOUX	SNASUB – FSU
BIBLIO	B	Franck DAVAL	Stéphane GERVAIS	tirés au sort
BIBLIO	B	Anne DUSSARRAT	Virginie BERGER	tirées au sort
BIBLIO	C	Dominique PLANTARD	Céline MILLET	SNASUB – FSU
BIBLIO	C	Matthieu GERARD	Valéry PLANTARD	SNASUB – FSU

Article 4

Le Directeur Général des Services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Besançon, le 16 décembre 2022



Pour la Présidente et par délégation
Le directeur général des services

Marie-Christine WORONOFF